



COMMISSION SPORTS, MANIFESTATIONS, ASSOCIATIONS ET CULTURE

**Rapport (public)
de la séance du lundi 21 juin 2021 à 19h00
Mairie de Corsier**

<u>Présent(e)s :</u>	M. Geoffray SIROLI	Président
	Mme Dominique BAUMBERGER	
	M. Adrien COCHET	
	M. Jean-Noël DUCREST	
	Mme Andréa EHRETSMANN	Rempl.
	M. Federico GIACOBINO	
	M. Albert SIROLI	
	M. François JACCARD	Adjoint
	Mme Célia BOLDRINI	Secrétaire générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal des séances des 24 février et 30 mars 2021
3. Point de situation des événements à venir
4. Course de l'Escalade à Corsier
5. Budget 2022
6. Propositions individuelles et divers

1. Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des procès-verbaux des séances des 24 février et 30 mars 2021

Le procès-verbal de la séance du 24 février est approuvé par 4 pour et 2 abstentions.

Le procès-verbal de la séance du 30 mars est approuvé par 4 pour et 2 abstentions.

Concernant la séance du 30 mars en présence des représentants des associations, la Commission s'interroge sur la nécessité de reconduire une telle séance tous les ans.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission valide la proposition de convoquer une séance de CSMAC 30 minutes plus tôt, avec convocation ultérieure des sociétés et finalisée par un apéritif.
--

3. Point de situation sur les événements à venir

M. l'Adjoint informe des dispositions prises pour les Promotions, la fête du 1^{er} Août et la fête des voisins prévue le 24 septembre. De nouvelles directives concernant les mesures sanitaires pourraient modifier l'organisation de ces manifestations.

Les dates pour une rencontre avec les naturalisés et les jeunes citoyens ne sont pas arrêtées à ce jour.

En ce qui concerne la Fête de la Courge, divers scénarios sont envisagés tels une annulation de la fête ou une transformation de la manifestation en marché, sans musique ni animation.

M. le Président met aux voix la solution d'une fête clôturée et à accès contrôlé.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission préavise l'annulation de la Fête de la courge si la situation sanitaire obligeait en octobre à clôturer tout le périmètre de la fête et à contrôler tous les accès.

M. le Président met aux voix la solution d'un marché.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission préavise positivement, si c'est possible, la transformation de la manifestation en marché, sans musique ni animation, avec uniquement les marchands.

Caisses à savon : L'accent sera mis sur l'aspect sportif de la manifestation qui aura lieu le 19 septembre. Les commissaires prennent connaissance du budget de la course et de la demande d'une subvention supplémentaire.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission préavise positivement la demande de subvention supplémentaire de CHF 1'000 de l'association des caisses à savon pour la course annuelle.

4. Course de l'Escalade à Corsier

Le comité de la Course de l'Escalade approche les communes genevoises pour créer un événement annexe. Il s'agit d'un parcours alternatif sur chaque commune. Dans cette optique la Commission examine le tracé d'un parcours qui nécessite quelques modifications.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission préavise positivement la demande du comité de la course de l'Escalade de créer un parcours d'entraînement sur la commune.

5. Budget

Les commissaires prennent connaissance du budget de la commission et font quelques remarques. Ce point sera à nouveau à l'ordre du jour de la prochaine séance.

6. Divers

- Un commissaire informe que la première réunion Communes-Ecole a eu lieu. L'offre proposée est très intéressante.
- Le groupe vocal Cohérence regrette de ne pas pouvoir répéter en raison des mesures Covid. Cependant, le groupe espère pouvoir organiser son concert de Noël.

Un stage pour les enfants est prévu du 5 au 9 juillet.

La séance est levée à 20h55